

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT ETIENNE
MAIRIE DE SAINT APPOLINARD - 42520**

Date de convocation : 3 Juin 2025

Nbr conseillers : 13
En exercice : 13
Présents : 10
Votants : 10
Quorum : 7

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 AVRIL 2025**

L'an deux mil vingt-cinq le onze du mois d'avril à 20 heures se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Mme Annick FLACHER, Maire

Présents : FLACHER Annick, GERY Jacques, NAVEZ Marie-Louise, BLANC Emilie, CLUZEL Anthony, DUPINAY Pierre, GRANGE Yves, BARDY Benoît, GIRAUD Jean, CANET Véronique

Excusés : LIMONE Julien, ROUCOUSE Muriel,

Absentes : DEGAND Nathalie

Secrétaire de séance : GERY Jacques

N° 32 130625

OBJET :

**PROJET DECI - AMÉLIORATION DE LA DÉFENSE INCENDIE - MISE EN PLACE DE 5 CITERNES INCENDIE
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ÉTAT AU TITRE DU FONDS VERT
- PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIE DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION**

Mme Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune est classée en risque majeur pour l'incendie.

Elle rappelle également que le règlement départemental de la DFCI impose la présence d'un poteau incendie à 400 mètres maximum d'une maison d'habitation.

Malgré la pose de 4 poteaux incendie supplémentaire en 2022, il reste beaucoup à faire en matière de protection des zones boisées sur le haut de la commune.

Un travail a été effectué avec le SDIS qui a donné un avis favorable à la pose de 5 citernes incendie qui permettront de couvrir l'ensemble de la commune.

Mme le Maire expose le détail des frais afférents à ce projet dont le montant total s'élève à 106 750.00 € HT.

- | | | |
|------------------------|-------------|---------------------------------|
| • 5 citernes | 75 050.00 € | devis de l'entreprise ALTENBACH |
| • Travaux terrassement | 22 000.00 € | estimation |
| • Géomètre | 4 500.00 € | estimation |
| • Achat terrains | 5 200.00 € | estimation |

Elle précise que ces travaux peuvent faire l'objet d'une aide financière de l'Etat au titre du Fonds Vert - Prévention des Risques d'Incendie de Forêt et de Végétation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20250613-32130625-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 07/07/2025
Publication 07/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Sollicite** l'aide financière de l'Etat d'un montant de 26 687.00 € (vingt six mille six cent quatre vingt sept euros) au titre du Fonds Vert

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus

Le secrétaire de séance
ML. NAVEZ



Le Maire
A. FLACHER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20250613-32130625-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2025
Publication : 07/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

